



Déploiement de la vidéoprotection (p3)

BULLETIN MUNICIPAL



Sommaire

LE MOT DU 1 ^{ER} ADJOINT	2
ÉCOLE	2
VIDÉOPROTECTION	3
GYMNASE	3
FÊTE DE LA SAINT JEAN	4
CULTURE - 14 JUILLET	5
BUDGET COMMUNAL	6
INTERVIEW BAR LE SAINT JEAN	7
TRIBUNE OPPOSITION	7
SÉCHERESSE	8
ÉTAT CIVIL	8

Contacts

• MAIRIE

30, Avenue de la Mairie

Tél : 04.68.21.72.05

Mail : mairie@saintjeanlasseille.fr

• POLICE MUNICIPALE

Tél : 07.50.65.45.47

Mail : pm@saintjeanlasseille.fr

Chères Lasseillaises, chers Lasseillais,

L'été est bien présent avec des épisodes caniculaires qui surviennent de manière de plus en plus régulière. A cela s'ajoute une sécheresse qui touche très spécifiquement notre département depuis de nombreux mois. Enfin, l'expression « dôme de chaleur » s'affirme aujourd'hui comme un terme devenu incontournable des bulletins météo estivaux. Les Pyrénées-Orientales ces derniers jours sont en alerte avec des températures de plus de 40 degrés. Notre climat change et nous en sommes de plus en plus impactés dans notre vie au quotidien. Je le constate tous les jours, nombreux sont ceux d'entre vous qui respectent les mesures de restrictions de l'usage de l'eau. Je vous en remercie. Comme pour d'autres problématiques et, je pense aux difficultés de production d'électricité de l'hiver dernier, vous avez en grande majorité témoigné mes chers concitoyens d'un grand civisme. Vous retrouverez dans ce bulletin les réalisations et l'actualité municipale du moment. Comme je l'ai évoqué lors du discours du 14 juillet, les investissements jusqu'à la fin du mandat seront orientés vers deux projets « phares » : la vidéo protection et la rénovation du gymnase. En mon nom et celui de l'ensemble du conseil municipal, je vous souhaite un agréable été.

Le Maire, Monsieur Philippe XANCHO

Le mot du 1^{er} Adjoint

Monsieur Jean BOBO, délégué à la Communication et aux Affaires Scolaires

Comme nous l'évoquions dans le dernier bulletin municipal, les effectifs de l'école étaient à la baisse depuis plusieurs années. Pour la rentrée scolaire à venir, la tendance est à la stabilisation. En effet, alors que 20 élèves de CM2 ont quitté l'école au mois de juillet pour poursuivre leur scolarité au collège, 20 de petite section feront leur rentrée au mois de septembre. Au nom de toute la Municipalité, je souhaite bien évidemment une scolarité riche et épanouie à tous ces nouveaux écoliers en herbe. Nous mettrons tout en œuvre pour que cela soit le cas, comme nous l'avons toujours fait. Nous continuerons ainsi à financer les fournitures scolaires, l'enseignement du catalan, les spectacles de Noël, les sorties scolaires, ainsi que tous les projets qui parsèment l'année scolaire, comme le savoir rouler à vélo. Enfin, réjouissons-nous d'avoir pu transférer de la Communauté de Communes des Aspres à la Ville de Saint-Jean-Lasseille le permis de construire du nouveau gymnase qui permettra très prochainement aux élèves et aux associations de bénéficier d'une infrastructure moderne et adaptée.

Bel été à vous tous !



École

> Passeur de mémoire

S'inscrivant dans un projet qui impliquait les différents partenaires (école et Municipalité), le Souvenir Français des Pyrénées-Orientales est intervenu sur l'école communale auprès des élèves de cycle 3.



Par le biais d'un jeu de piste, les élèves ont ainsi pu mesurer l'importance des enjeux mémoriels. Suite à cette journée de sensibilisation menée de façon ludique, chaque enfant s'est vu remettre un diplôme par le **Général Gilles**, Président du Souvenir Français des PO, ainsi que par Jean Bobo, délégué aux affaires scolaires de la Commune. Nous remercions vivement

Madame Manson pour son implication et pour sa participation sans faille qui ont contribué à la réussite de cette journée !

> Remise d'une calculatrice aux futurs collégiens

Le Maire de la Commune est venu offrir le 30 juin dernier aux futurs collégiens des calculatrices destinées aux enseignements du collège. Alors que certains élèves ont passé 8 ans dans l'école du village, de la petite section de maternelle jusqu'au CM2, Monsieur Philippe XANCHO leur a souhaité de vive-voix toute la réussite future qu'ils méritaient.

> Un espace sans tabac

Un espace sans tabac devant l'école a été inauguré au mois de mai. En partenariat avec l'école et la Ligue contre le cancer, ce projet permet au quotidien d'empêcher la banalisation du tabac auprès des plus jeunes.



remise des calculatrices aux CM2

La vidéoprotection déployée sur le village



Monsieur Philippe XANCHO, Maire de la Commune

Les incivilités et les troubles à l'ordre public émaillent notre quotidien de village rural. Beaucoup d'administrés, et à juste titre, sont exaspérés par les dégradations et les délits perpétrés par un petit nombre d'individus qui nuisent à tous. J'ai déposé plainte à plusieurs reprises au cours de ces derniers mois auprès de la gendarmerie de Thuir. Plaintes restées à ce jour sans réponses. Nous vous invitons à faire systématiquement de même dès que vous êtes victimes de vandalisme, de vol ou de tout autre délit, afin que les services de l'État prennent la mesure des incivilités qui frappent notre village.

La Commune de Saint-Jean-Lasseille ne pourra pas faire face seule à ces néfastes agissements. L'État doit assurer sa mission régalienne d'ordre public et de sécurité. Nous n'aurons jamais les moyens humains et financiers de nous y substituer et il serait démagogique d'affirmer le contraire. Malgré tout, et devant le sentiment d'abandon des services de l'État, la Municipalité n'a eu de cesse d'investir à la hauteur de ses moyens pour assurer la sécurité des Lasseillais. Recrutement d'un policier municipal, achat d'un véhicule, financement d'une caméra piéton, et bientôt pose de caméras de vidéoprotection sont autant d'investissement qui ont été mis en œuvre pour faire de notre cadre de vie un endroit calme et serein auquel nous avons tous droit. Pour rentrer un peu plus dans le détail des caméras de vidéoprotection, le marché a été attribué à la société Cegelec pour un montant de 122 834 €.

Je vous rappelle par ailleurs que Mme Fabienne JEAN, Adjointe déléguée à la sécurité, se tient à la disposition des administrés sur simple prise de rendez-vous en mairie pour toute question ayant trait à la sécurité.



Transfert du permis de construire du gymnase

Le projet de rénovation et d'extension du gymnase était initialement porté conjointement par la Municipalité et la Communauté de Communes des Aspres. À la suite de différends sur lesquels nous ne reviendrons pas ici, le projet avait été mis en suspens par le Président de la Communauté de Communes alors que le permis de construire avait été validé par les services compétents. Mise devant le fait accompli, la Municipalité était tributaire de la décision de transfert dudit permis de construire du Conseil Communautaire vers la Commune de Saint-Jean-Lasseille.

Près d'un an plus tard, et autant de mois de retard dans la construction, le permis et le marché du gymnase dans son ensemble ont été transférés à la Commune par un vote unanime du Conseil Communautaire.

Compte-tenu de la hausse du prix des matériaux, le projet a été repensé par l'architecte afin de

ne pas dépasser l'enveloppe de 1,5 millions d'euros que représente cet investissement.

La Commune financera ce projet par de l'autofinancement ainsi que par un recours à l'emprunt (550 000 €). Des subventions départementale (150 000€) et régionale (190 000 €) viendront compléter l'enveloppe totale. Une recherche de subvention complémentaire est également en cours.

Il va sans dire que la rénovation et l'extension du gymnase sont les projets phares de ce mandat. Les élus du groupe majoritaire mettent tout en œuvre depuis 3 ans déjà pour que les travaux commencent. Malgré les péripéties de l'année dernière, nous sommes confiants et espérons voir débiter les travaux en 2024 pour une livraison prévue en 2025.



Fête de la Saint Jean

> La joie d'être ensemble

Cette année encore, la fête de la Saint-Jean s'est déroulée dans la joie et la bonne humeur. Comme à l'accoutumée, les enfants du village ont été associés aux festivités, et ont amené la flamme de l'école jusqu'au city stade. Certains ont même participé à des sardanes, sous le regard bienveillant d'un public nombreux. Plusieurs stands de fête foraine ont également permis aux jeunes et aux moins jeunes de se divertir, quand d'autres faisaient des tours d'ânes ! Les mesures en vigueur liées à la sécheresse n'ont pas permis à la Municipalité de tirer le feu d'artifices et d'allumer le traditionnel feu. Saucisse catalane, tourteaux à l'anis et verre de muscat ont été offerts à la population par la Municipalité. La soirée s'est poursuivie tard dans la nuit, emmenée par le chanteur Maxal.



> Des bénévoles toujours aussi motivés

Le Maire de la Commune en a profité pour remercier tous les bénévoles qui se sont impliqués pour que cette fête de la Saint Jean soit une réussite.



Deuxième festival des arts créatifs

Le deuxième festival des arts créatifs s'est tenu les 1^{er} et 2 juillet. Beaucoup de monde s'était donné rendez-vous pour le vernissage qui a permis à chacun de rencontrer et d'échanger avec les artistes. La Municipalité organisera donc dès l'année prochaine une troisième édition en cherchant à élargir son public et en renforçant sa communication sur l'événement. La Municipalité remercie tous les artistes qui, durant deux jours, ont partagé leur passion et pris de leur temps pour que la culture ne soit pas l'exclusivité des grandes villes. Leurs talents sont une richesse qui permet à tout un chacun d'être éveillé et sensibilisé à la création.



> Le 14 Juillet

La fête nationale du 14 juillet s'est conclue par une soirée musicale animée par le Duo Détroit, où beaucoup de lasseillais s'étaient donnés rendez-vous pour un moment de fête. Nous profitons de cet article pour remercier les bénévoles de la bibliothèque d'avoir tenu la buvette lors de cette soirée. Plus tôt dans la matinée, le Maire a prononcé un discours dans lequel il a fait état des projets en cours et à venir, soulignant notamment l'importance des questions de sécurité et le déploiement prochain de la vidéoprotection sur la Commune. Il a ensuite remis aux lauréats des concours et examens de l'année en cours une carte cadeau individuelle pour les féliciter de leur réussite. La cérémonie s'est ensuite poursuivie par un verre de l'amitié et républicain à la salle Marcel Cazeilles.

Monsieur le Maire remettant les récompenses aux lauréats de l'année



Budget communal

Compte administratif 2022

		Recettes	Dépenses
Réalisation de l'exercice 2022	Fonct	1 089 604 €	886 176 €
	Invest	249 429 €	212 029 €
Reports de l'exercice 2021	Fonct	120 000 €	0 €
	Invest	167 115 €	0 €
Total (réalisations + reports)		1 626 150 €	1 098 206 €
Restes à réaliser reportés en 2023	Invest	0 €	7 000 €
Résultat cumulé		1 626 150 €	1 105 206 €
Résultat financier de clôture		520 944 €	

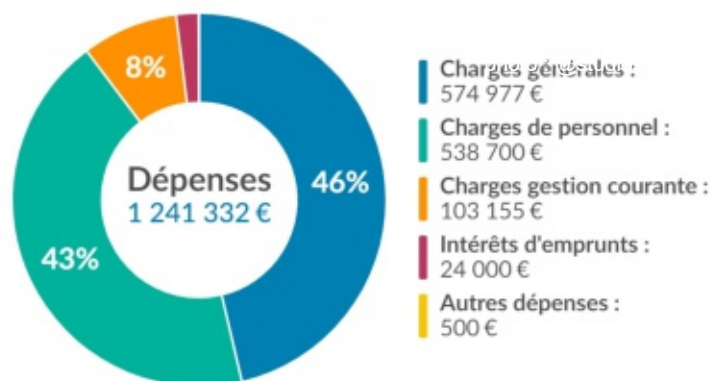
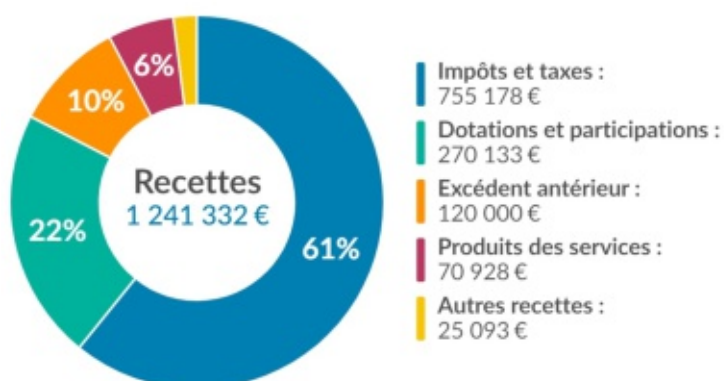
Le compte administratif 2022 retrace toutes les opérations engagées par la Commune durant l'année civile. Une gestion saine et rigoureuse a permis de dégager 240 827.61 € sur l'exercice en cours, soit un total cumulé de 520 944 €. Cet excédent permet d'envisager les investissements futurs avec sérénité, comme la rénovation du gymnase et le déploiement de la vidéoprotection.

Les charges générales de la section de fonctionnement du budget 2023 représentent 46% des dépenses totales. La dépense affectée à l'énergie sera de 120 000 € au lieu de 50 000 € en 2022. Cette augmentation très conséquente est directement liée à la

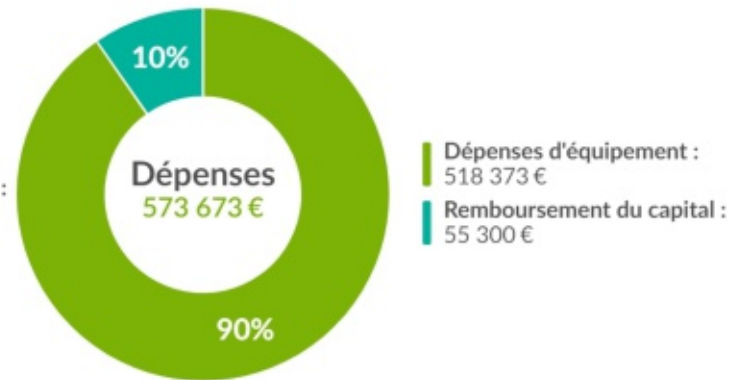
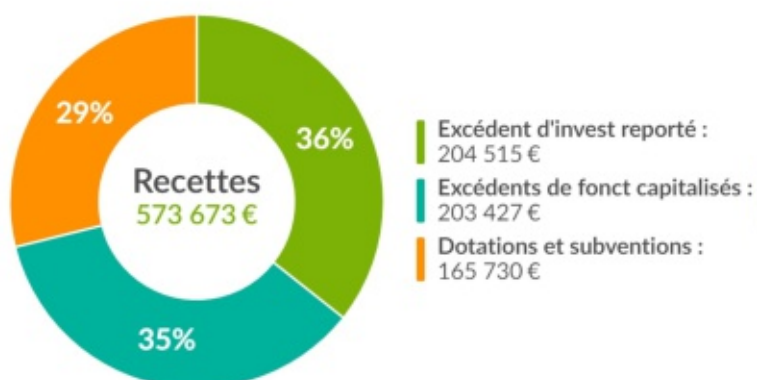
hausse importante du prix de l'électricité. Comme de nombreuses communes en France, et afin de limiter l'impact financier de l'énergie sur le budget communal, la Municipalité a pris des mesures de réduction de l'éclairage public. Sur des quotités horaires différentes, 13 agents travaillent pour la Commune, aux services administratifs, techniques, scolaires et de police, pour un montant total de charges de personnel de 538 700 €.

Les dépenses d'investissement 2023 devraient s'élever à 573 673 €. Comme cela a déjà été évoqué, deux projets majeurs sont à venir sur le village : la rénovation du gymnase et la vidéoprotection. Il est à noter que vos élus ont pris la décision de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux, malgré les hausses conséquentes des prix des fournitures, des matériaux et des flux.

Fonctionnement 2023



Investissement 2023



Rencontre avec Carole et David, bar Le Saint Jean

Depuis plusieurs mois déjà, le bar le Saint Jean a trouvé de nouveaux gérants. C'est une chance pour le village qui voit revivre ce commerce de centre ville et de proximité. C'est donc tout naturellement que nous sommes allés à leur rencontre.

Qui êtes-vous ? Quels sont vos parcours professionnels ?

Nous sommes David et Carole. Forts d'expérience dans le domaine de l'organisation régulière de manifestations dans la restauration et de la direction de villages de vacances, nous avons décidé de nous investir pleinement au Saint-Jean, dans un esprit de proximité et de convivialité. D'une certaine manière, ce projet, nous le portons depuis des années, chacun de notre côté, chacun à notre manière. Notre rencontre et nos multiples expériences communes en restauration, nous ont permis de réaliser que notre complémentarité était une force. Notre envie est de créer un lieu de convivialité atypique, un espace chaleureux et intergénérationnel, qui met du baume au cœur.



Quels événements proposez-vous ?

Pour l'instant, nous proposons : des concours de cartes et chaque jeudi, dans le cadre des « Jeudis convivialité » de 18h30 à 23h nous organisons des animations, type Karaoké, des soirées à thème, des concerts, des dégustations d'huîtres, de tapas, de produits locaux etc... Nous souhaitons également proposer des temps de rencontres et d'échanges, des animations (café philo, expos éphémères...). Nous sommes également ouverts à toute idée pertinente qui resterait dans l'esprit que nous voulons partager au Saint-Jean. Nous avons également le privilège d'organiser des repas de groupes, anniversaires, repas associatifs et même une baby shower!

Quels sont les points forts de votre commerce ?

Nous pensons que les gens apprécient le Saint-Jean car ils s'y sentent un peu « comme à la maison ». Nous avons toujours aimé recevoir et c'est cet esprit que nous avons envie de conserver ici. Cet espace intergénérationnel où chacun, jeune ou aîné, peut trouver sa place. La cuisine est également très familiale, nous pensons qu'actuellement, c'est ce que les gens recherchent.

Pourquoi avoir investi en milieu rural ?

Conscients de la nécessité de faire revivre nos villages nous souhaitons ouvrir un bar restaurant, dans un village où nous aurions l'opportunité d'apporter une réelle plus-value à la vie locale. Nous avons voulu créer notre bar restaurant à Saint-Jean-Lasseille et en faire un endroit qui nous ressemble, un endroit convivial où se poser et prendre un verre ou se restaurer, avec une restauration simple, locale et gourmande adaptée aux saisons tout en restant abordable.

Bar le Saint Jean - 2 Avenue de Brouilla 66300 St-Jean-Lasseille - 06 70 27 92 88 - lesaintjean66300@gmail.com

Tribune de l'opposition

Lasseillais, Lasseillais,

Le groupe des élus de l'opposition a évolué. En effet, suite à la démission de notre collègue Bruno Tomas, Emmanuelle Monserat vient de rejoindre l'équipe. Nous tenions à remercier Bruno pour son engagement, presque 3 années d'engagement pour la Commune.

Vos élus du groupe de l'opposition sont à votre écoute et déterminés à servir pour l'intérêt général. N'hésitez pas à nous solliciter.

Nous vous souhaitons un très bel été et de bonnes vacances.



Sécheresse dans les Pyrénées-Orientales

La situation de **sécheresse** est d'une intensité sans précédent dans l'histoire récente du département. Les Pyrénées-Orientales sont le seul département à ne pas avoir levé les mesures de restriction sur l'usage de l'eau depuis le printemps 2022, et ces restrictions ont récemment été renforcées compte tenu de la situation. Afin d'éviter de nouvelles restrictions d'accès à l'eau qui pourraient avoir des conséquences dramatiques, il est indispensable d'accentuer les économies d'eau par un effort collectif de l'ensemble des usagers : particuliers, entreprises, collectivités locales. Le Conseil Municipal, conscient de ces enjeux et de l'urgence de la situation, s'est engagé dans cet effort collectif en adoptant une charte municipale d'engagements lors de sa séance du 24 avril dernier, et a notamment décidé de subventionner l'achat de récupérateurs d'eau. Ce contexte défavorable accentue le **risque d'incendie**, déjà très présent. Le **débroussaillage** permet de limiter considérablement les risques de propagation d'incendie. Nous comptons sur la vigilance de chacun.



Plan canicule : Nous vous rappelons que le CCAS a mis en place un protocole d'action préventif et informatif pour les éventuels épisodes de canicule à venir. Les personnes et/ou le voisinage sont priés de se faire connaître auprès de la Mairie pour s'inscrire sur le « fichier des personnes vulnérables et isolées » tenu par le CCAS, et mis à jour régulièrement.

Les événements à venir



Prochaine collecte de sang sur le village

Prochaine collecte le vendredi 25 août de 15h à 19h30 à la salle Marcel Cazeilles. Après une dernière collecte en demi-teinte (25 poches collectées), nous comptons sur votre mobilisation et votre présence.

CONTACTS UTILES

MAIRIE Tél : 04 68 21 72 05

mairie@saintjeanlasseille.fr

POLICE MUNICIPALE

Tél : 07 50 65 45 47

pm@saintjeanlasseille.fr

ÉCOLE Tél : 04 48 50 04 83

LA POSTE Tél : 04 48 50 04 84

apc@saintjeanlasseille.fr

BIBLIOTHÈQUE Tél : 04 68 21 72 05

CORRESPONDANT INDÉPENDANT

Monsieur Cédric ORTOLA

Tél : 06 24 85 47 73

ortola.lindependant@gmail.com

CC ASPRES Tél : 04 68 53 21 87

contact@cc-aspres.fr

DÉCHÈTERIES

Trouillas Tél : 04 68 08 53 31

Thuir Tél : 04 68 53 30 36

CONTAINERS

Centre Technique CC ASPRES

(inscription encombrants)

Tél : 04 68 66 59 61

SAMU n°15 - Gendarmerie n°17

Pompiers n°18

Cinémaginaire sur le village le 2 septembre

Elémentaire

Le film Elémentaire sera projeté sous les étoiles et dans la cour de l'école le samedi 2 septembre à 21h. Une boisson et des friandises seront offertes à chaque enfant.

Tarif adulte : 2,50€

Tarif enfant : 1€

Venez nombreux et en famille !



NAISSANCES

- 7 naissances depuis le 1er janvier 2023

MARIAGES

- Gaylord DELAIRE et Anaïs PORQUET
- Alexys BARDES-CASTANO et Laurie GOMEZ
- Quentin BRIOVAL et Sara JAUBERT
- Jeremy SANCHEZ et Véronique MONTSERRAT

PACS

- Maxime LAUR et Dalila BADJI

DÉCÈS

- Ginette HAMILLE
- Eric DEAT
- Joël BOILAY
- José RAMIREZ ESPINOLA

ÉTAT CIVIL

